



## Tarifs 2024-2025

### ◆ Licence informatique jeux vidéo

Scolarité prise en charge par l'employeur et rémunérée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

### ◆ Ingénieur · ingénieure informatique et multimédia

Scolarité prise en charge par l'employeur et rémunérée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

### ◆ Master jeux et médias interactifs numériques

#### • Formation initiale

- Vous êtes un étudiant ou une étudiante française, un ressortissant ou une ressortissante d'un pays de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen, de la Confédération suisse, de Monaco ou d'Andorre :

- Droits universitaires : **250 €**
- Contribution de vie étudiante et de campus - CVEC : **103 €**
- Possibilité d'obtenir sur critères sociaux une [bourse du CROUS](#) et une [aide à la mobilité en master](#)

- Vous êtes un étudiant ou une étudiante extra-communautaire. Vous devrez vous acquitter de droits d'inscription différenciés :

1. Si vous vous inscrivez pour la 1<sup>re</sup> fois en master
2. Tant que vous n'êtes pas installé ou installée durablement en France

L'État français prendra alors en charge les 2/3 du coût de votre formation. Le montant des droits d'inscription que vous aurez à payer sera de **3 879 €** par année universitaire.

#### • Formation continue

- Tarif individuel par année universitaire : **250 €**
- Tarif financé par un tiers par année universitaire : **500 €**
- Tarif CPF par année universitaire : **500 €**

### ◆ Mastère Spécialisé designer d'expériences immersives

- Temps plein : **12 600 €**
- Formation continue (financement au titre des nouveaux dispositifs de la loi Avenir professionnel : CPF de transition, CPF, Pro A) : **15 000 €** (+ 300 € si paiement échelonné)
- Contrat de professionnalisation : scolarité prise en charge par l'employeur et rémunérée

### ◆ Validation des acquis (VAE, VAPP et VES)

Voir la grille tarifaire sur le site du Cnam Nouvelle-Aquitaine : <http://r.cnam.fr/ts35m>

#### Contact

[enjmin.cnam.fr](http://enjmin.cnam.fr) | [enjmin@lecnam.fr](mailto:enjmin@lecnam.fr) | Tél. 05 45 68 06 78  
Cnam-Enjmin, 138 rue de Bordeaux - 16 000 Angoulême

